



# Assurances Sans Frontières

## ASSISTANCE VISA SCHENGEN

Assurances Sans Frontières vous propose un contrat répondant aux directives européennes de l'Espace Schengen.

Notre contrat « ASSISTANCE Schengen » vous permet d'obtenir l'attestation Schengen indispensable à l'obtention de votre visa.

Les garanties :

- Remboursement de vos frais médicaux et d'hospitalisation à hauteur de 30 000 € en cas de maladie soudaine ou d'accident
- Une assistance rapatriement en cas de maladie ou décès

## LES GARANTIES

GARANTIES	MONTANTS en € TTC	FRAIS MEDICAUX ET ASSISTANCE
<b>GARANTIES ASSISTANCE ET HOSPITALISATION</b>		<b>x</b>
Transport / Rapatriement	Franchise 80€	x
Frais de prolongation de séjour (7 jours maxi)	420€	x
Retour d'un enfant de moins de 15 ans	1 aller retour 1 <sup>e</sup> classe en train ou avion classe économique	x
Visite d'un proche	1 aller retour 1 <sup>e</sup> classe en train ou avion en classe économique	
Remboursement des frais médicaux dont : - honoraires médicaux - frais de médicaments - frais d'ambulance - frais d'hospitalisation	30 000 € Franchise 80€	x
Franchise	80 €	
Avance des frais d'hospitalisation	30 000 €	x
Franchise	80 €	
Prise en charge des soins dentaires d'urgence en cas d'accident	150 €	x
<b>ASSISTANCE EN CAS DE DECES</b>		<b>x</b>
Transport du défunt	Frais réels	x
Frais	e cercueil nécessaires au transport Frais réels	x
Retour anticipé en cas de décès d'un parent proche par accident	1 aller retour 1 <sup>e</sup> classe en train ou avion classe économique	x
Retour anticipé en cas de décès pour un enfant de moins de 15 ans	1 aller retour 1 <sup>e</sup> classe en train ou avion classe économique	x
<b>ASSISTANCE VOYAGE</b>		<b>x</b>
Avance de la caution pénale	15 000 €	x
Prise en charge des honoraires d'avocat	3 000 €	x
Transmission de message		x
<b>ASSISTANCE PERTE, VOL OU DETERIORATION DE BAGAGES</b>	1000€	

(1) En train 1<sup>ère</sup> classe ou avion classe économique